

CRFPA

PRÉPARATION ANNUELLE A L'EXAMEN D'ENTRÉE

OBJECTIFS

L'Institut d'Études Judiciaire de la Sorbonne offre une formation d'excellence et un encadrement personnalisé pour réussir l'examen d'entrée au CRFPA. Nos enseignements couvrent l'ensemble des disciplines présentes à l'examen.

La préparation comprend des cours conçus pour consolider les fondamentaux et actualiser les connaissances essentielles. Elle inclut également des galops d'essai réguliers, afin de permettre aux candidats de s'entraîner dans des conditions proches de l'examen, ainsi que des séminaires de correction pour perfectionner la méthodologie et intégrer les attentes de l'examen. Des simulations au grand oral sont également organisées, afin de familiariser les étudiants avec cet exercice.

La formation peut être suivie de manière dématérialisée. En effet, l'intégralité des cours magistraux dispensés peut être suivie en direct ou en différé sur la plateforme numérique de l'IEJ. De même, la participation aux galops d'essai se fait uniquement à distance : les copies sont déposées sur la plateforme numérique et sont rendues corrigées sur cette même plateforme. Enfin, les séminaires de correction sont organisés à distance.

L'objectif de l'IEJ de la Sorbonne est d'offrir aux étudiants des enseignements de grande qualité et un accompagnement complet tout au long de leur préparation. Cette approche vise à leur permettre de maîtriser aussi bien les aspects théoriques que les spécificités des différentes épreuves de l'examen.

PROFIL REQUIS

Les étudiants doivent être titulaires d'un master 1 ou 2 de droit français ou équivalent à la date de l'examen.

Les étudiants qui sont en cours de validation d'un master ou d'un diplôme équivalent peuvent s'inscrire à la formation annuelle du CRFPA, mais devront valider leurs diplômes avant le 1er août de l'année de l'examen.

PRINCIPAUX DEBOUCHES

La formation annuelle de l'IEJ de la Sorbonne prépare les étudiants à l'examen d'entrée au CRFPA. La réussite à la réussite à l'examen permet l'intégration d'un centre régional de formation professionnelle d'avocats.

CANDIDATURE

Date et dépôt des candidatures :
D'octobre à mi-décembre

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Claire Ballot-Squirawski

Maître de conférences – Directrice des
formations CRFPA de l'IEJ de la Sorbonne

iej.crfpa@univ-paris1.fr

Préparation annuelle à l'examen d'accès du CRFPA (format hybride d'enseignement présentiel et distanciel)

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire encadré		Evaluation	
		CM	TD	Coef.	Crédits
Admissibilité				9	0
UE 1 : Matières d'admissibilité obligatoires					
Cours obligatoire	Méthodologie : Note de synthèse et consultations	6	0	3	0
Cours obligatoire	Droit des obligations	64	0	2	0
Cours optionnel	Conférences d'actualités	25	0	0	0
UE 2 : 1 choix de combinaison de cas pratique et d'épreuve écrite de procédure					
Choix n°1 : Cas pratique et épreuve écrite de procédure					
Si liste cours obligatoires ou optionnels à choix	1 cours au choix parmi les épreuves de cas pratiques		0	2	0
Cours optionnel	Droit civil	20	0	0	0
Cours optionnel	Droit des affaires	20	0	0	0
Cours optionnel	Droit social	20	0	0	0
Cours obligatoire	1 épreuve écrite de procédure obligatoire			2	
Cours obligatoire	Procédure civile, modes amiables de résolution des différends et modes alternatifs de règlement des différends	20	0	0	0
Choix n°2 : Cas pratique et épreuve écrite de procédure					
Si liste cours obligatoires ou optionnels à choix	1 cours au choix parmi les épreuves de cas pratiques			2	0
Cours optionnel	Droit international et européen	20	0	0	0
Cours optionnel	Droit fiscal	20	0	0	0
Si liste cours obligatoires ou optionnels à choix	1 cours au choix parmi les épreuves de procédure			2	
Cours optionnel	Procédure civile, modes amiables de résolution des différends et modes alternatifs de règlement des différends	20	0	0	0
Cours optionnel	Procédure administrative et modes amiables de résolution des différends	20	0	0	0
Choix n°3 : Cas pratique et épreuve écrite de procédure					
Cours obligatoire	Droit pénal	20	0	2	0
Cours obligatoire	Procédure pénale	20	0	2	0
Choix n°4 : Cas pratique et épreuve écrite de procédure					
Cours obligatoire	Droit administratif	20	0	2	0
Cours obligatoire	Procédure administrative et modes amiables de résolution des différends	20	0	2	0
UE 3 : Séminaires d'admissibilité optionnels				VAL	
Séminaire optionnel	Séminaire de Note de synthèse	0	3	VAL	0
Séminaire optionnel	Séminaire de Droit des obligations	0	3	VAL	0
Séminaire optionnel	Séminaire de matières de spécialité	0	3	VAL	0
Séminaire optionnel	Séminaire de matières de procédure	0	3	VAL	0
Total		335	12		0
Volume horaire étudiant		347			
Volume horaire étudiant		110	12		
Admission					
Epreuves d'admission				5	0
Cours obligatoire	Grand oral de protection des libertés et des droits fondamentaux	100	0	4	0
Cours obligatoire	Anglais	10	0	1	0
Total		110	0		0
Volume horaire étudiant		110			
Volume horaire étudiant		110	0		
Total annuel		445	12		0
Total annuel		457			
Volume horaire annuel étudiant		220	12		